

## **Rapport final du forum national sur la gouvernance de l'internet au Bénin, édition 2017 Cotonou, le 22 juillet 2017**

Le bureau du forum sur la gouvernance de l'internet au Bénin a organisé en collaboration avec les acteurs de l'écosystème d'internet du Bénin, et le soutien de la société ISOCEL Télécoms Bénin, la sixième édition du forum national sur la gouvernance de l'internet au Bénin. Le thème central de cette édition est : La confiance numérique. Il s'est tenu le 22 juillet 2017 à Azalaï Hotel de la Plage de Cotonou.

En prélude à ce forum, une formation a été organisée et animée par monsieur Jacques Hougbo, un expert du bureau du FGI Bénin, le 20 juillet 2017 au profit des Directeurs de l'Informatique et du Pré-archivage de l'administration publique sur la gestion des incertitudes dans les systèmes d'information avec le soutien de l'Agence Béninoise des Technologies de l'Information et de la Communication (ABETIC)

Le forum national a été structuré autour de trois temps forts à savoir :

- La cérémonie d'ouverture ayant permis de motiver le choix du thème de l'année ;
- La présentation de la communication suivie de débats grand public autour du thème central ;
- Le renouvellement du bureau du FGI Bénin pour la période de 2017 à 2019.

### **La cérémonie d'ouverture**

Prévu pour le 22 juillet avec un certain nombre de thèmes à débattre, afin de permettre aux différents acteurs de donner leurs opinions sur les réalités de la **confiance numérique** dans notre environnement, le forum s'est effectivement déroulé à l'hôtel AZALAI.

Il a débuté à dix heures, une minute par les mots d'excuses du Vice-Président du FGI-Bénin. Le forum national a été marqué par le discours d'ouverture de ce dernier, dans lequel il a remercié les participants et les personnalités présentes, rappelé le programme de la demi-journée, qui s'articule autour de trois présentations et d'un débat général, que suivront les mots des sponsors puis une séance particulière pour le renouvellement du bureau. Il a aussi présenté le contexte ayant motivé le choix du thème de l'année.

En effet, a-t-il indiqué, l'évolution exponentielle du domaine du numérique et ses corollaires, à savoir le matériel dans toutes ses déclinaisons et les applications innovantes pour répondre aux besoins toujours grandissants de l'humanité, ne fait pas qu'apporter des solutions car son lot de problèmes s'invite également dans le quotidien des utilisateurs.

Ainsi, l'avènement du numérique et son développement, a conduit à une généralisation des Systèmes d'information et un usage quotidien des divers équipements, qui en découlent et/ou dépendent. Cette réalité, est du pain béni pour les pirates informatiques et les cybercriminels, qui s'en donnent à cœur joie. Ceci impose de fait, la mise en place de garanties pour rassurer l'utilisateur final, d'où le problème de la confiance numérique, objet de l'édition 2017 du forum national sur la Gouvernance de l'Internet.

A sa suite, l'ancien président du FGI Bénin, en la personne de Jacques Houngbo, représentant la présidente du FGI Bénin empêchée, a rappelé la définition de la gouvernance de l'internet qui vise à façonner l'évolution et l'usage de l'internet. On le fait en définissant et en mettant en œuvre une série de principes et de programmes pour s'assurer qu'internet marche et que tout le monde en bénéficie. Tout le monde est concerné car nous l'utilisons tous et interagissons avec Internet. Si on œuvre à l'amélioration de la qualité de l'internet on aurait réussi, mais pour cela il est impératif que nous ayons confiance en Internet, c'est cela l'objet de notre rencontre. Tout le monde doit y contribuer. Cette confiance passe par la technique, la qualité de service, la confidentialité et la sécurité de tous les actifs dont nous disposons autour d'internet. Les différentes communications, expliqueront ces différents aspects.

### **Présentation des communications**

#### **1ere communication sur le thème : « Confiance Numérique : Définition des services de confiance et des parasites pour les transactions numériques »**

Elle a été animée par Ouanilo MEDEGAN de l'Agence du Numérique au Bénin.

Le communicateur s'est interrogé sur les questions suivantes :

- Comment être sûr que nos données ne tombent pas en de mauvaises mains ?
- Quelques solutions faut-il envisager pour protéger nos données ? Il a évoqué notamment : le certificat Https, le passeport biométrique, la signature électronique, l'Archivage des données ;

Tous ces services s'appuient aujourd'hui sur le certificat électronique, qui obéit à un contrôle d'intégrité de clés privées et clés publiques. Ça permet d'assurer l'authenticité et l'intégrité des données. Il a indiqué qu'un projet PKI est en cours d'implémentation. Cet outil sera la racine nationale qui va permettre d'émettre des certificats avec les plus hauts niveaux confiance pour assurer la confidentialité et l'intégrité des données.

Il y a de nombreux projets en cours, dont le recensement administratif à vocation d'identification biométrique des populations (RAVIP), qui commence 1<sup>er</sup> novembre 2017 avec l'appui technique d'un opérateur et l'agence national du traitement (ANT) pour attribuer des identifiants uniques. On pourra adosser des cartes SIM sur ces identifiants et non sur des identifiants fictifs. Le projet ARCHE permet d'utiliser au mieux les identifiants uniques également.

Au terme de cette communication, les préoccupations des participants étaient relatives à ce qui suit :

- Les développeurs et différents acteurs, pourront ils avoir accès aux clés publics ?
- Pour le HTTPS, est-ce qu'on pourra désormais avoir accès à ce service ?
- La sécurité est aussi au niveau du stockage et de la sécurisation des certificats, qui va gérer ces structures ?
- Le béninois lambda, peut avoir accès au service ?
- Comment assurer la célérité des services ?

A ces questionnements, les éléments de réponses apportés par le communicateur sont les suivants :

- Les développeurs pourront s'adresser à des tiers de confiance pour demander l'émission de clés. Ils auront sous peu la proximité du service. Le déploiement commencera par l'administration avant de généraliser à l'ensemble d'acteurs de l'écosystème national d'internet ;
- La création de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information est prévue par le Code du Numérique. En attendant, c'est l'Agence du Numérique qui porte le projet. L'accent est mis sur la formation des ressources humaines qui est le maillon faible de notre écosystème national ;
- Indirectement, le béninois lambda, dans le cadre de la dématérialisation, utilisera à coup sûr des certificats ;
- Pour la célérité des services, le projet va commencer par une rencontre des différents acteurs et chacun dira comment il l'utilisera.

Le modérateur du forum, l'ancien Président du FGI Bénin, a donné la parole à Pierre Dandjinou, Vice-Président de l'ICANN pour l'Afrique, qui s'occupe de la coordination des ressources critiques d'Internet pour partager son expérience.

Dans l'intervention du Vice-Président de l'ICANN pour l'Afrique, on retient que :

- L'IGF, c'est 90 % du travail à l'intérieur des pays membres ;
- Par exemple, le Rwanda a plus de leadership que nous et les institutions parlent entre elles car l'objectif est commun ;
- Le pays doit passer avant tout. Il faut encourager ce genre de rassemblement. Tout le monde nous observe. C'est quoi la valeur ajoutée ? On doit mettre en place la veille technologique. L'état ne peut pas tout faire. On doit se demander ce que nous pouvons apporter. Vous êtes des éclaireurs. La confiance est essentielle et on a besoin des organismes qui s'occupent de la sécurité.

## **2<sup>ème</sup> communication : Le e-commerce et la confiance numérique présentés par Djalil ASSOUMA de Bénin Télécoms Infrastructure**

A l'entame de son intervention, le communicateur a espéré avoir en face de lui les futurs géants du numériques, qui vont briller bientôt parce qu'il y a déjà des débuts.

Il a indiqué que le point BJ valorise le Bénin. Il a souhaité que le point BJ ne soit pas lié à Benin Telecom. Il a souligné aussi que des efforts se font en général.

Le point BJ est actuellement fonctionnel et ICANN y a beaucoup aidé le Bénin. Il faut que le point BJ soit vulgarisé car c'est un outil de développement. Nous avons un IXP national. Nous avons un cache de google et j'encourage tout le monde à faire une migration sur le BJ. La majorité des ressources internet sont à 80 % en dehors du Bénin.

L'e-commerce, nous y croyons et l'Afrique va aller vite car nous allons utiliser de la monnaie numérique. Il n'y pas de phénix en sécurité. Dans le monde du e-commerce il y a des besoins, des services et des produits. Beaucoup développent des applications et sont en même temps des utilisateurs de leur produit. Ils doivent comprendre que la sécurité intervient partout, aussi bien dans la phase de développement que dans la phase de l'usage. Il ne s'agit pas forcément d'utiliser des cartes bancaires mais des monnaies électroniques.

Il y peu le Hacker Lab a permis d'éprouver les connaissances en hacking. Le 19 juillet 2017, il y a eu le vol de 150000 Ether Token sur la plateforme Swarm City en raison de la vulnérabilité au niveau du développement pour une perte estimée à 32 millions US. Ce constat entraîne une perte de confiance.

Combien de personnes ont confiance en Libercom ? Il y en a encore, mais la qualité des services, fait perdre confiance. L'e-commerce est une bulle incontournable et nous devons y survivre. Il faut mettre un accent sur les outils de confiance.

La cybercriminalité devient complexe. Qu'est ce qui est mis en œuvre pour sécuriser l'e-commerce? Il faut repenser le business pour mettre en place un environnement sécurisé et voir les dispositifs à mettre en place pour sécuriser les ressources. Il faut mettre un accent sur le processus autour des produits développés.

Sans attendre une PKI, il y a des outils qui permettent d'utiliser les clés open GP. Il faut une signature numérique et la prestation de services de confiance. Il a des moyens et des interfaces pour rendre accessibles les plateformes aux populations analphabètes

Au terme de ma deuxième communication, les préoccupations des participants étaient relatives à ce qui suit :

- Y a-t-il un projet de mise en place de block chaine ou de crypto monnaie ?
- Que fait le BJ pour se faire connaître ? A l'intérieur du pays, le BJ est méconnu.
- Quelle structure coordonne les actions au niveau du numérique ?

Les éléments de réponses peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

- Il faut utiliser le point bj pour avoir un accès facile et certain à vos données ;
- Il s'agit organiser une porte ouverte pour expliquer ce que fait l'Agence Nationale du Traitement (ANT). L'article 220 du code explique comment radier quelqu'un de

la liste du fichier électoral. Nous faisons une actualisation annuelle de la liste au mois de juillet ;

- Le Conseil du numérique dont le Président de la République est le président, est l'organe en charge du numérique. Il oriente la stratégie et le MENC en est le bras institutionnel. L'agence du numérique gère les projets phares. L'ARCEP est un régulateur et joue un rôle d'arbitre ;
- Il faut prendre en compte les bonnes pratiques et tenir compte des résultats issus des rencontres. Il faut savoir ce qu'on veut faire du point BJ. Il faut revoir la gouvernance et en faire un truc commercial. Le régulateur ne peut commercialiser le nom de domaine. Nous avons le devoir d'aller chercher l'information ou de la mettre à disposition.

### **Espace des partenaires**

Le comité d'organisation a souhaité que l'assemblée acclame pour remercier les sponsors à savoir : ISOCEL Télécoms, ABETIC, ADN, IGFSa, ISOC, AUF, le Gouvernement du Bénin et IT-NUM.

### **Renouvellement du bureau du FGI Bénin**

Les participants ont été invités à adhérer à l'association FGI Bénin et un bureau a été formé sous la Présidence de Franck KOUYAMI et la Vice-Présidence de Kossi AMESSINOU pour un mandat de deux ans (2017-2019).

### **Conclusion**

Au terme de cette journée, il ressort que :

- la sécurité est une préoccupation majeure pour chacun et pour tous ;
- les acteurs d'internet veulent en connaître plus sur les dispositions prises par le gouvernement et les instances mises en place et en charge de l'exécution de ce volet du PAG ;
- le dialogue entre les différents acteurs doit être permanent et tout le monde doit se sentir écouté et impliqué.